

Procès-Verbal du Conseil AGL du 4 novembre 2014

Woluwé – Quai Martin v – 18h45

Présences

Conseillers : BOUTAHER Elias, CALDERON PEREZ JUAN de Jesus, CALLOT Philippe, COUTANT Valentin, Decerf Amandine, DRABBÉ Simon, GODRIE Adèle, JANE-ALUJA Hélène, LECOMTE Charly, LOOS Robin, MALAY Olivier, MEIRLAEN Matthias, PAUWELS Eleonore, PEETERS Christophe, PIRSON Laetitia, PINGOT Louis, VAESSEN Thomas, VAN KEIRSBILCK Leila, VERSTRAETEN Gaëlle.

Membres AGL : BARREAU Julien, BROWWERS Isaline, CaLler i SALAS Olivier, CANIVET Aude-Claire, DEGRAEVWE Alexia, DEROISSART Jean, Deudon Pierre-Louis, IZERE Egide, JADOT Evelyne, MARBAIX Charline, PAUWELS Eleonore, PRINGOT Louis, LEBRUN Liza, PIERRE Nicolas, SAUSSEZ Werner, VALENTI Laila.

Procurations : VERAEGHE Hélène (Martin Guérard), CHATELAIN Catherine (Hugues ANNOYE), LECOMPTE Christophe (Maryline LEDOUX), PETCU Ioana (SAMBA Kaité), LEVY Gabriel (Valentine LECOMTE), MALAY Nathalie (Benoît PEETERS), TERMOTE Camille (Simon DRABBÉ), THONARD Remacle (Thomas VAESSEN), PATTERSON Charlotte (Laïla VALENTI), ANDRY Tiffany (Gaëlle VERSTRAETEN), GERING Charlotte (Hélène JANE-ALUJA), PAUWELS Eleonore (Antoine GRÉGOIRE), OUAHIB Myriam (Amandine DECERF), TISSOT Véronique (Philippe CALLOT).

0. Ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation des PV des conseils des 5 et 9 octobre 2014-11-27
4. Démission de conseillers et élections de nouveaux conseillers
5. Décisions
 - 5.1 Election de la présidence du Comité
 - 5.2 Elections de mandats externes
 - 5.2.1 Groupe de mobilité de l'UCL
 - 5.2.2 Conseil des agrégations
 - 5.2.3 Approbation des mandats élus en commission
 - 5.3 Projet du gouvernement et campagne de démocratisation
 - 5.4 Cours méta-métis
 - 5.5 Problématique des sans-papiers
 - 5.6 Traité transutopique
6. Information
 - 6.1 Distributeurs équitables
 - 6.2 GT démocratie
 - 6.3 Suite sur le dossier INAMI
 - 6.4 Rapport de comité
 - 6.5 Rapport des commissions
7. Divers
 - 7.1 Agenda

1. Accueil

Les présidents ouvrent le conseil.

Remerciements aux gens présents et à ceux qui ont réservé la salle.

Énonciation des procurations:

2. Approbation de l'ordre du jour.

Laetitia: On a reçu des demandes de la part des étudiants de Woluwé pour rajouter un point GT Inami à l'ordre du jour.

L'ODJ est approuvé

3. Approbation des pv du 5 (contradictoire) et du 9 octobre.

Maxime avait rédigé une remarque par écrit, car il ne savait pas assister au Conseil. Il a oublié de l'envoyer aux permanents, mais il va le faire et souhaite qu'elle soit intégrée dans le PV.

Les PV sont approuvés

4. Démissions de conseillers et élections de nouveaux conseillers.

Valentin Coutant précise que Bernard Degroove n'est plus étudiant et est donc démissionnaire. Deux autres personnes sont démissionnées Eric Huysmans et Dorian Stoef, Yakolen Tepebassi est aussi démissionnée. Ils ne se sont pas présentés aux derniers conseils

5. Présentation du GT régulation à l'entrée ou non.

Thomas présente le contexte et le pourquoi de ce GT (besoin de créer un débat). Quelles échéances, quelle régularité?

Hugues: ça me semblerait normal que ce GT soit organisé à Woluwé et aberrant que ce soit sur Louvain-la-Neuve.

Werner: Quel serait le but de ce GT, présenter une note?

⇒ Le but serait de réfléchir aux avantages et inconvénients de l'examen d'entrée et de proposer des alternatives.

X: Il y a, de la part des étudiants en médecine, une demande d'introduire un examen d'entrée, de travailler sur les régulations à la rentrée et à la sortie. L'idée a été émise par un étudiant de l'auditoire et il a été approuvé par beaucoup d'autres étudiants qui l'ont applaudi.

Olivier: La question de l'examen d'entrée concerne tous les étudiants, pas juste les étudiants en médecine. Cette une décision qui aura un impact sur les soins de santé en général. De plus, si on instaure l'examen d'entrée en médecine, on risque d'avoir des examens d'entrée dans d'autres facultés. Je suis donc pour le GT mais il doit avoir une portée plus large que simplement les étudiants en médecine. De plus, je vous rappelle que la question a déjà été

longuement discutée en 2012, on avait rédigé une note solide et argumentée d'une dizaine de pages reprenant les arguments pour et contre l'examen d'entrée. Je vous invite à la lire avant de participer au GT afin de partir sur des bases solides plutôt que dans des arguments consensuels.

Pierre Louis: On voudrait avoir une note objective sur tout ce qui peut nous être proposé comme modalité à l'entrée. Élaborer l'ensemble du spectre qui va de « rien du tout » à un concours, pour que chaque étudiant puisse se faire son opinion. On a l'impression que chacun veut nous emmener là où se trouvent ses intérêts (fwb, doyens, etc.)

Valentin: Merci d'avoir rappelé que la note existe, mais par rapport à ta peur que l'examen soit élargi à d'autres filières, l'objectif ici est différent puisqu'il n'y a pas de contingentement à l'entrée.

Maxime: C'est un GT qui doit traiter de l'adéquation à l'entrée et à la sortie, les deux aspects doivent être abordés entrée et sortie. Je rejoins également Olivier sur le fait que le GT doive s'ouvrir à davantage d'étudiants.

Vote pour ou contre l'ouverture de ce GT: 39 pour (unanimité)
--

Christophe : Concernant les modalités pratiques (où se réunit le GT, à quelle fréquence, etc.), ce sera au GT de les préciser rapidement, lors de leur première rencontre.

Olivier : Il faudrait que quelqu'un prenne le leadership de ce GT dès aujourd'hui pour organiser la première rencontre du GT afin que celle-ci soit organisée rapidement. Ça ne signifie pas qu'il restera président au-delà de la première réunion, mais simplement qu'il lancera l'impulsion pour que ce GT se réunisse au plus vite.

Martin : propose Antoine Grégoire, vice Président enseignement de l'AGL. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite faire ce job ?

- ⇒ Non
- ⇒ Antoine Grégoire est désigné

Martin : Qui est intéressé par ce GT ?

- ⇒ Une liste tourne dans l'assemblée afin que toute personne intéressée puisse s'inscrire.

6. Décisions

6.1 Élection de la présidence du comité.

Martin: Rappel des faits. Propose de nouvelles personnes à faire rentrer dans le comité. Un ou une personne responsable multisite et un responsable inami pour pouvoir traiter le dossier.

Marie Charrue est candidate pour le multi site, mais ne peut malheureusement pas être présente ce soir, car elle est malade, elle s'en excuse auprès de vous.

Action Inami a choisi, sur demande du comité AGL, Nicolas Pierre comme candidat pour le poste de responsable Inami.

Hugues demande une présentation du candidat pour le poste de responsable inami.

Olivier rappelle que quelqu'un d'autre peut se présenter.

Laetitia: Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite se présenter à ce poste ?

⇒ Non

Nicolas: Étudiant en 3^{ème} bac médecine, investi dans le groupe action inami.

Laetitia: Est-ce que quelqu'un a des remarques ou réactions à faire par rapport à la candidature de Nicolas ?

⇒ Non.

Martin présente Marie Charrue. Elle est en 2^{ème} bac romane, motivée, présente régulièrement aux actions AGL/FEF.

Laetitia: Questions/réactions par rapport à la candidature de Marie ?

⇒ Non.

Hugues précise qu'il est vraiment dommage qu'elle ne soit pas là et qu'on ne puisse pas la questionner.

Laetitia : Est-ce qu'un autre comité souhaite se présenter ?

⇒ Non

Laetitia procède au vote pour le comité:

Le comité est élu à l'unanimité Idem pour le poste Inami: Nicolas est élu à l'unanimité.

6.2 Élections de mandats externes

6.2.1 Groupe de mobilité de l'UCL

Description de la fonction, conseiller ou non, ça ne pose pas de problème. Ça ne nécessite pas énormément d'investissement. On y discute de questions très intéressantes.

Laetitia: Y a-t-il des candidats ?

⇒ Non.

6.2.2 Conseil des agrégations

Nicolas Mathey a été élu l'année passée, il nous faudrait un second mandataire, est-ce que quelqu'un est intéressé ?

Olivier: Gwenael Laurent est étudiant en ingénieur civil, membre de la comens et intéressé par les questions de pédagogie. IL ne revient qu'au Q2 donc soit il n'irait pas aux réunions du Q1 ou les ferait par skype.

Gwenael est élu à l'unanimité

6.3 Problématique des sans-papiers

Présentation du point par **Jules**

Jules demande l'accord du Conseil pour apporter un soutien au sans-papier.

- Demander une régularisation des sans-papiers auprès du gouvernement.
- Organiser des rencontres avec les sans-papiers pour découvrir les êtres humains derrière le statut de "sans-papier"
- interpellier les médias pour faire bouger les politiques.

Matthias: Qu'est-ce qui ressort des rencontres avec les sans-papiers?

Martin: Va dans le sens de Jules, il y a environ 10000 sans-papiers sur Bruxelles. C'est une réelle souffrance. Dans l'accord de gouvernement, il est indiqué qu'il n'y aura aucune régularisation massive de sans-papiers. Il y a également des éléments très négatifs pour les centres fermés. Il y aura plus d'enfants dans les centres fermés.

Hugues: Il y a donc une demande de position et d'action ou alors la position déjà été votée par le passé?

Jules: Il y aura un nouveau centre fermé, l'AGL a soutenu les sans-papiers en 2009 et les Afghans en 2013. Il n'y a pas de note de position pour l'instant. Les sans-papiers sont chauds pour une occupation. Il faut une logistique importante pour lancer une occupation et pour le moment on n'est pas prêts pour le faire. On voudrait donc écrire une demande au recteur pour avoir un local de jour pour pouvoir rencontrer les sans-papiers et la protection de l'université pour empêcher toute arrestation. Il n'y a pas d'occupation pour le moment, ce que l'on veut ici c'est un accord de principe.

Maxime: Il y a une telle demande parce que pour le moment, il y a une occupation à Molenbeek et il y a le risque d'être expulsé en décembre. Il y a donc une demande d'être hébergé et ensuite d'avoir une visibilité médiatique via un soutien du monde étudiant. Ils veulent sortir d'une réduction statistique de leur identité. Une occupation demande beaucoup de monde et d'énergie il faut en être conscient aussi pour les périodes de blocus. Il ne faut pas se limiter au site de Louvain-la-Neuve. Ils sont en demande de contacts. Un argumentaire est en cours de rédaction et sera présenté au conseil en son temps.

Maryline: Avec quelles associations travaillerait-on? Est-ce que cela doit être une action de notre part? Nous pouvons plutôt être là en soutien plutôt qu'en base. Je pense que l'AGL a déjà énormément de travail rien que pour défendre représenter et soutenir les étudiants. Du coup je pense qu'on doit agir en complément des associations qui travaillent déjà sur le sujet et pas en tant que moteur.

Nicolas: C'est une super idée moralement et politiquement. En tant que membre de l'humanikot, ça serait une bonne idée de participer. Pour avoir déjà fait ce genre d'action à l'ULB, c'est compliqué d'avoir du soutien par l'institution et ce sera plus encore avec l'UCL et surtout dans le contexte politique actuel.

Hugues: Dire qu'on veut la régularisation immédiate de tous les sans-papiers, ça fait un peu trop large comme revendication, ne doit-on pas préciser qu'il s'agit plutôt de ceux impliqués dans l'occupation et le projet?

Olivier: Il n'y avait que les étudiants et les universités qui soutenaient en 2009. Les étudiants étaient les moteurs et ce n'était pas un combat vain puisqu'une bonne part d'entre eux a été régularisée.

Jules: On est bien conscients que c'est un gros truc. Concernant les associations de terrain, je n'ai pas de noms de tête, mais on a relevé 5 associations avec qui on va travailler, c'est vrai que c'est important de travailler en collaboration avec elles. Pour Hugues, je dois me renseigner, car juridiquement c'est compliqué.

Martin: Moi ça ne me choque pas qu'on demande la régularisation immédiate de tous les sans-papiers.

Jules: Oui, c'est plus clair comme message, peu importe les aspects juridiques, ils vivent tous dans la même misère.

Kaïté: Depuis combien de temps sont-ils dans cette situation?

⇒ ça dépend de qui.

Maryline: Voudrait que l'on change le mot "rafle" qui est un peu fort et rappelle des moments noirs de l'Histoire.

Jules estime que c'est un mot bien pesé et qui ne doit pas être plus consensuel.

Hugues: Souhaite qu'on fixe des conditions visant à limiter les sans-papiers qu'on souhaite défendre.

Leila: Fixer des conditions légales, ça nous prendrait un temps fou.

Julien: Estime que la note n'est pas super claire.

Maxime: Idée d'accepter l'occupation des sans-papiers.

Vote pour un soutien de l'occupation des sans-papiers

Contre : 0

Abstentions : 4

Pour : 36

6.4 Accord de gouvernement fédéral et campagne démocratisation.

Hélène et Olivier : L'enjeu est de se positionner

Il y a le texte de l'accord, le budget et ensuite toutes les sorties et communication qu'il faut pouvoir prendre en compte.

Contenu de l'accord du gouvernement fédéral : allocations d'insertions, SNCB, culture fédérale, plus de poimpôlitique scientifique fédérale, saut d'index, diminution de l'impôt des sociétés, insertion des personnes handicapées, baisse impôts des personnes physiques, soins de santé en baisse, centrales nucléaires, durcissement immigration, ventes des parts chez bpost Belgacom et belfius, augmenter dégressivité chômage, mise au travail des chômeurs, achat avions de combat.

Proposition de la campagne démocratisation et régionale de la FEF de LLN.

- ⇒ Créer une plate-forme de concertation pour tous les acteurs qui veulent s'impliquer
- ⇒ Formation interne d'actualité politique
- ⇒ Le 27 novembre, organisation de table ronde pour se former/ conférence avec différents acteurs patronat, syndicats, profs, société civile → assemblée générale pour voter une position.
- ⇒ En attendant cette prise de décision, notre position serait de dire que nous sommes sceptiques et sur la défensive, mais pas contre en bloc.

Hugues: L'AG serait pour tous les sites ou juste Louvain-la-Neuve ?

Nicolas: Pour les sociétés publiques, vous auriez les chiffres des parts qui seraient remise en question. Pour le 70% des travailleurs ou des salariés, représentés par les syndicats?

Werner: Précision par rapport aux jobs d'étudiants, ils veulent modifier d'un nombre de jours à un nombre d'heures. Ils souhaitent également faire le bilan du principe de dégressivité des allocations de chômage pour le renforcer si nécessaire.

Évelyne: Pour la plate-forme, les contacts ont-ils déjà été pris?

Jules: Ça me paraît horrible donc je ne comprends pas pourquoi on ne se positionne pas contre en bloc.

Olivier: Pour la plateforme, pas encore de contact, pour la conférence/débat on a déjà 3 intervenants sur 4.

Olivier: L'AG serait organisée à LLN, car c'est là que se trouve le gros de l'effectif. J'ai sonné à robin de Mons et Valentin de Woluwé pour voir ce que les sites souhaitent faire à ce niveau.

Hugues: AG va voter des décisions. Il faut être clair pour préciser si ces décisions sont prises au nom de Louvain-la-Neuve ou au nom de tous les sites.

Hélène: Privatisation, je n'ai pas les parts publiques et privées. Le gouvernement veut envisager la privatisation, mais rien n'est clair encore.

Pour la question de Jules, je pense que c'est d'abord intéressant d'avoir une position plus légitime et pensée, notamment avec les tables rondes.

Martin: Moi je suis sceptique sur une AG parce que pour que ce soit valide, il faut 10% du corps électoral des dernières élections, il faudrait donc 700 personnes, ce qui me paraît impossible. Les mesures sont telles qu'on va tous être concernés. Je suis pour que l'on prenne position maintenant même si ça n'empêche pas de faire une AG plus tard pour débattre de la question.

Hugues: Je n'ai pas le même avis. Je n'ai jamais connu d'AG, ça va pousser les étudiants à s'investir. La décision prise aura plus de poids. On aura un poids plus grand en votant ça à l'AG que si on l'avait votée au sein du Conseil AGL. Je suis en faveur d'une position de scepticisme plutôt que pour un blocage total.

Elias: Le gouvernement prévoit également la fin de la tolérance sur la consommation de cannabis, cela en dit long sur la culpabilisation et la criminalisation du citoyen.

Thomas: L'actualité a favorisé le débat sur l'Inami, nous on bosse depuis deux ans sur le sujet. On n'a pas les moyens/places/maitres de stage nécessaires dans les hôpitaux, car on n'a pas les moyens nécessaires. Or, ici, on nous parle de couper dans les budgets des hôpitaux et, d'un autre côté, on parle d'acheter des avions de chasse alors que les modèles se sont révélés être

des échecs cuisants aux USA. Ce qui se passe est aberrant. On pourrait profiter de l'occasion pour insérer la problématique des INAMI. Il n'y a pas de moyens en suffisance pour les stages et ce n'est pas par manque de demande, mais de moyens.

Rappelle que la mobilisation syndicale à venir est énorme et que les problèmes ne sont pas tous visibles comme les questions énergétiques (continuation du nucléaire et exploitation des sables bitumineux).

Julien: Souligne le travail d'Hélène pour l'épluchage de l'accord. Quand je vois tous les problèmes qui s'annoncent alors que, parallèlement à ça, on va moderniser l'armée, je trouve ça scandaleux.

Kaïté insiste sur ce que Thomas a dit concernant la problématique des Inamis et des soins de santé.

Olivier: Est-ce qu'on vote aujourd'hui ? Personnellement, je suis contre, si on veut se mobiliser, il nous faut une légitimité plus importante. Si on veut aller plus loin que le simple communiqué de presse, on doit avoir davantage de légitimité et organiser une AG. On ne peut pas organiser une AG alors que notre position a déjà été votée. Je propose qu'on vote une décision de scepticisme aujourd'hui et qu'on décide de la note lors de l'AG.

Hélène estime qu'il sera ardu d'avoir un groupe de 400 étudiants pour avoir un quorum et une légitimité de ce fait.

Martin: Veut qu'on vote là-dessus et qu'on vote un soutien à la mobilisation des syndicats.

Kaïté : L'idée de l'AG c'est pas mal, mais, dans une conférence, il y a des étudiants et des non étudiants, comment faire la part des choses ?

Olivier: On organise un GT demain midi pour discuter de ces questions.

Maryline: Positions prises ce soir et décision sur les actions lors de l'AG. C'est délicat de repousser à plus tard alors qu'on ne sait pas si l'AG fera un flop. Est-ce que ça ne pourrait pas être une solution alternative.

Matthias: C'est important en tant qu'organisme officiel d'avoir une position claire par rapport à ce que le gouvernement vient de sortir. On peut par la suite faire de la mobilisation avec un groupe plus large, mais on doit se positionner maintenant.

Olivier: Qu'on soutienne le point 6, ça peut être consensuel. On ajoute à ces propositions que l'AGL soutienne la manifestation de dans deux jours. Soutien et participation.

Robin: On se lance dans un sujet où l'émotionnel est très présent. On doit d'abord approfondir l'analyse. Soutenir le 6, ça veut dire que la position est prise et on s'enferme dans un carcan. Si

on prend position, on aura une AG consensuelle, si pas de position avant ag, on aurait différents groupes d'intérêt et ce sera la foire. Présentation de différents points sans analyse. Si on se maintient à de l'information, on reste davantage dans notre rôle.

Martin: Je propose un vote sur les propositions puis deuxième vote pour soutien de la mobilisation pour porter le scepticisme de l'agl auprès du gouvernement.

Martin: Propose qu'on vote pour un soutien.

Pierre-Louis: Quand on parle nucléaire et avions de chasse, il faut aussi voir le contexte actuel on pourrait avoir besoin d'avions de chasse pour niquer les russes quand ils nous couperont le gaz.

Vote par rapport aux propositions présentées dans la note :

6 abstentions

34 pour

Vote de soutien à la manif du 6 et à la mobilisation syndicale :

5 votes contre le fait de soutenir la manif de jeudi

18 s'abstiennent

17 pour

Matthias propose de donner une suite à l'analyse plus approfondie. Les intéressés reviennent avec une note lors du prochain conseil s'ils le souhaitent.

Olivier: On a lancé le groupe de travail sur la sélection, on va en discuter. On a fait une action en octobre qui a bien fonctionné. La prochaine action a lieu le 17/11. On veut organiser un cortège funèbre, on voudrait faire un truc drôle, mais percutant. Le but c'est de défiler dans Louvain-la-Neuve et finir aux halles et adresser un message au ministre Marcourt et aux autorités académiques.

Hélène: Précise que cette campagne concerne tous les étudiants et pas que ceux de l'UCL et ce jour là il y aura des actions dans tout le pays.

Olivier: ÊTES-VOUS d'accord avec le concept de marche funèbre ?

Vote pour le concept de marche funèbre :

Unanimité moins 2 abstentions.

6.5 Traité « transutopique »

Jules : On est contre le traité transatlantique, car cela pose un problème sanitaire et environnemental- pas de débat démocratique - possibilité d'assigner des états en justice par des entreprises.

On souhaiterait organiser un débat avec Karel de Gucht et d'autres intervenants, organiser des "tables rondes" pour réfléchir à un traité alternatif. Le thème de l'UCL sera l'année prochaine des Utopies pour les temps présents, nous aurons donc probablement un soutien au niveau académique et nous pourrions donner de l'ampleur à la démarche.

Matthias: C'est important et intéressant de se positionner. Je pense que c'est surtout important de s'exprimer sur ce que ça implique au niveau de l'enseignement.

Merlin: En terme de timing, je ne sais pas si on arrivera à organiser un gros événement en plus début décembre juste avant le blocus. Pourquoi ne pas reporter ça au deuxième quadri, le premier est déjà fort chargé. Je me sentirais mal de prendre position sans avoir suffisamment de documentation. Il faudrait que le GT qui bosse là-dessus puisse fournir plus de documents et de matière. Si on s'y oppose, il faut pouvoir expliquer le pourquoi. Je propose donc de reporter le vote de la note, mais en attendant de voter pour la partie alternative.

Julien: On peut revenir la prochaine fois avec un document comparable à la présentation sur la déclaration gouvernementale.

Maryline: On ne met pas assez l'accent sur les enjeux étudiants à mon goût. On a énormément parlé d'enjeux sociétaux durant ce Conseil, au détriment des problématiques étudiantes.

Jules: C'est un traité transatlantique économique qui a des impacts sur la vie de tous les jours. On est des étudiants critiques et, à ce titre, on a un rôle à jouer. Au niveau du point 1 contenu ok, pas de soucis si on vote plus tard. Au niveau du timing, il y a une grosse manifestation contre le TTIP le 9-12 et il faut donc être informé avant pour pouvoir se mobiliser.

Maxime: Je rejoins Matthias, la FEF a déjà fait un argumentaire à ce niveau.

Égide: Concernant ce que Mathias a dit, intéressant d'axer ton exposé sur les impacts du traité sur la vie des étudiants. Surtout si on veut mobiliser un maximum de personnes. Pour toucher les étudiants, il faut leur parler de leur vie de tous les jours. La conférence est prévue le 9/12, n'est-ce pas possible de l'avancer d'une semaine ?

Christophe : Est-ce qu'on vote la note à l'état actuel ou lors du prochain Conseil, après l'avoir retravaillée ?

Christophe: Vote du point 1 (contre le traité transatlantique)?

Vote pour la création d'un traité transutopique

Pour : 26

Abstentions : 7

Contre : 5

7. Information

7.1 Distributeurs équitables

La note a été présentée au CA. Le CA est ok pour les fontaines à eau en plus et demande davantage d'infos sur les fournisseurs équitables et les budgets pour les distributeurs.

Valentin: Pour les sites, c'est ok au niveau du CA pour les fontaines à eau.

7.2 GT démocratie

Julien : L'initiative a été lancée en début d'année, la note est passée lors du dernier Conseil, je n'ai pas su réunir le GT démocratie, car j'étais tout seul malgré 7-8 présences confirmées dans le doodle. N'hésitez pas à venir. Le seul retour que j'ai eu concerne le fait que les réunions du comité restent ouvertes. Je demande votre avis à ce sujet.

Christophe : Y a-t-il des remarques par rapport à ça ?

Hugues : Je soutiens à fond cette initiative.

Maxime: Ce serait chouette que les gens des autres sites puissent participer au GT, les autres sites sont souvent associés à la fin du processus au moment du vote devant le Conseil. Pourquoi ne pas explorer cette réflexion au sein de ce GT ?

Christophe: Les réunions du comité restent ouvertes jusqu'au prochain Conseil en espérant que le GT démocratie se réveillera d'ici là.

7.3 Suite sur le dossier INAMI

Martin Fait un rappel de l'historique depuis le 3 octobre (carte blanche des doyens). Pas de concertation avec les étudiants avant cette sortie. A la suite de cela, le CIUM-CJ-UNECOF- les délégués collaborent au sein de la plateforme INAMI(cf. note).

Les med24 ont voulu se mettre en grève, du coup, l'AGL a décidé de les soutenir. Cette grève a été suivie par d'autres universités. C'est un gros succès (35000 tracts, grosse mobilisation, 20000 signatures de la pétition). Déblocage d'un budget de 1000 euros, le réajustement du budget sera présenté au conseil prochain. Mise en place d'une plateforme communautaire pour fonctionner ensemble avec tous les acteurs concernés.

Martin remercie tous les acteurs qui se sont mobilisés (délégués, action inami, bde, etc.)

Merlin : Le cadastre qui existe à l'heure actuelle répertorie le nombre de numéros inami en circulation. Or, on ne sait pas si ces médecins exercent un peu beaucoup ou pas du tout. Ça ne témoigne pas de l'activité médicale telle qu'elle existe réellement. On demande un cadastre dynamique qui donne davantage de précisions sur la situation actuelle. Combien de médecins par habitant, dans quelle région, pour quelle spécialité, combien d'heures prestent-ils par semaine, etc.

Comment a été instauré le système des Inami? Le contingentement a été instauré en 1997, limitant l'accès à la spécialisation. En 2008, le système de sélection à l'entrée a été aboli et remplacé par un système où on limitait le passage en 2e bac. Mais cette décision a été annulée suite à un recours devant le Conseil d'État.

Aujourd'hui, la pénurie de médecins s'aggrave. Pour le moment, le débat public se porte sur la sélection à l'entrée. En faveur de cet examen d'entrée:

- levier de négociation
- il faut une adéquation entre l'entrée et la sortie. On ne peut pas arrêter après 7 ans.
- on n'a pas assez d'argent pour l'enseignement et avec moins d'étudiants on peut mieux encadrer.

Argument contre l'examen:

- pénurie de médecins alors pourquoi en limiter la formation.
- *** (pas eu le temps de prendre note)
- on a un système d'enseignement secondaire très inégalitaire donc mettre en place un examen d'entrée c'est évaluer l'enseignement reçu durant le secondaire plutôt qu'évaluer les capacités des étudiants. Or, la qualité de l'enseignement dépend de l'école, et donc du milieu social. Ce serait très discriminant, on ne sélectionne pas sur base des capacités, mais sur base des origines sociales.

- Économiquement, c'est une aberration. Si, de manière générale on fait cela, c'est une perte à long terme pour l'état puisque des gens seront à terme en mauvaise posture économique et sanitaire et ne rapporteront pas à l'état. Plus de gens formés = plus de gens riches qui vont dépenser et donc rapporter de l'argent à l'état, plus de gens soignés en première ligne = dépenses de soin de santé économisées.

- On ne peut pas faire un "bon" tri entre ceux qui seront de bons et ceux qui seront de mauvais médecins.

Martin : Je propose qu'on arrête le débat ici, cette question sera abordée dans le GT sélection. L'objectif aujourd'hui est simplement de faire un retour sur ce qui se passe actuellement.

Thomas: On va passer en mode blocus, on va s'organiser sur base du programme des étudiants de med24. Ils auront notamment les examens « mammoth » le 14 décembre. Les étudiants de master ne s'organisent pas de la même manière que les autres, il est donc important d'en tenir compte. On va créer différents groupes de travail qui gèreront tous un

aspect de l'organisation de l'année des med 24. Tous les groupes de travail s'organisent en fonction du timing des med24.

Nous avons été à la rencontre d'un avocat pour envisager la piste légale. Les étudiants en med24 vont prendre une décision sur leur manière de s'organiser. Il est plus pratique légalement d'avoir une ASBL plutôt qu'un groupe de gens. Dans l'éventualité d'un recours juridique, il est intéressant de se constituer en ASBL plutôt qu'en groupe de personnes. Le but est de défendre les droits d'un auditoire (ou plus). Nous aurions le droit de participer à cet organe.

Cet avocat avance 4 pistes majeures pour attaquer le sujet: droit de la concurrence. Il y a de bonnes pistes pour faire sauter le contingentement.

- Conseil d'État ou cour européenne de Luxembourg.
- ***

Laetitia: Y-a-t-il des questions ?

Werner : Donc vous voulez créer une ASBL pour aller en justice ?

Thomas: Deux choses: tout d'abord, cette proposition n'a pas encore votée en AG donc ce ne sont que des embryons d'idée. Ensuite, si on doit aller en justice, à terme, il faudra une ASBL donc on la fait déjà, mais ce sera pour intervenir une fois les refus formulés en mai. Dans un premier temps, il faut juste établir des modes de fonctionnement au sein de cette ASBL.

Julien : Dans l'ASBL, on aurait les med24 ?

⇒ Oui.

Pourquoi pas les autres étudiants des autres années et des autres disciplines ?

Thomas: Moi, en tant qu'étudiant med23, je ne peux pas aller en justice contre une décision qui ne me concerne pas. On ne peut pas attaquer quelque chose qui nous concernera que potentiellement.

L'intérêt de former une ASBL est également d'éviter le problème du conflit d'intérêts. En effet, sans ASBL, si l'avocat représente l'ensemble des étudiants, s'il y a un désaccord entre les étudiants, ce sera un conflit d'intérêt de ses clients aux yeux de l'avocat qui sera alors obligé d'abandonner l'affaire. Tandis qu'avec une ASBL, l'avocat n'a qu'un client, l'ASBL, donc pas de conflit possible.

Maxime: Il s'agit ici d'une solution juridique, quid des solutions politiques ? Par exemple, la rencontre avec Maggy Deblock jeudi 6 novembre, qui y participe ?

Thomas: La solution juridique c'est la deuxième option, si la piste politique ne donne rien. On espère ne pas aller jusque là. Il y a une réelle tentative de faire passer tout par la plateforme au niveau politique. On cherche les solutions politiques pour le moment.

Céline: Si Maggy demande un examen d'entrée en contrepartie des numéros INAMI qu'est-ce que vous lui répondez ?

Thomas: On lui rappellera que, tant qu'on n'a pas de cadastre, c'est aberrant de prendre une décision. On plaidera le fait que, à l'aide d'un cadastre réaliste et dynamique, il faut reconsidérer ce contingentement.

Nicolas: On ne revendique pas qu'un numéro inami pour les med 24 mais également un numéro pour tous les autres étudiants qui sortiront les prochaines années et un refinancement. Ca aura donc toujours du sens de revendiquer quelque chose, on ne pourra pas se contenter d'un accord Win Win. Le problème ne pourra pas être résolu en faisant un échange « numéro inami contre examen d'entrée », il est plus large que cela.

Maryline: Je suis intéressée par les aspects juridiques de la question pourrait-on en savoir davantage ?

Thomas : On se base sur l'idée de confiance légitime dans un organe de l'état qui a été rompue. L'université avait le devoir de nous informer dès le début sur les risques que nous encourions. Or, nous n'avons pas été suffisamment informés de la situation. C'est valide comme argument dire qu'on n'était pas correctement informé sur les risques encourus et que, du coup, c'est à l'autorité qui nous a mal informés de prendre ses responsabilités. On peut également se baser sur le principe de discrimination: pourquoi accorder un numéro inami à un étudiant plutôt qu'à un autre. Ou le principe de droit à la concurrence: droit de choisir son métier. Les arguments juridiques sont nombreux.

Philippe : Quid des étudiants dentistes ?

Thomas: Je pense qu'il est indispensable que les dentistes soient intégrés dans cette demande. Si on voit qu'on est capables d'intégrer les dentistes et de faire une seule action commune devant la justice, on peut les intégrer. Si par contre ce n'est pas possible, on peut faire une action conjointe avec les mêmes avocats qui travailleraient en parallèle sur les deux dossiers, ce qui diminuerait les couts.

Martin: Avec l'AGL on est déjà en contact avec le BDE des dentistes, on les aide pour s'organiser et communiquer sur la question.

Julien: Qui va rencontrer Maggie D. ?

⇒ elias qui est élu à l'AGL et un étudiant en med 24

Elias: Je suis mandaté par l'agl mais rien n'a jamais été voté en ce sens donc on peut faire un vote si vous le souhaitez

Laetitia : Non, ça n'a pas de sens de faire un vote, le Comité est libre d'envoyer n'importe quel élu AGL aux réunions, on ne peut pas passer devant le Conseil à chaque fois.

⇒ Approbation de l'assemblée.

Ysaline: L'entrée aux études est gérée par le communautaire; la sortie par le fédéral, quid du communautaire, quelle est leur position là-dessus ?

Martin: Pour le moment, pas de signal dans un quelconque sens par la ministre fédérale. Par contre, pour le communautaire, JC Marcourt a dit aujourd'hui qu'il est contre un examen d'entrée.

Merlin: Les décisions et la méthode, c'est aux politiques de gérer. Nous, on doit porter des revendications et on les a formulées.

Martin : À un moment, on doit pouvoir établir un rapport de force avec le fédéral. On doit établir l'agenda autour de nos revendications propres plutôt que de s'adapter aux désirs de Maggie D. et JC Marcourt.

Olivier: Je vois quand même des points positifs : le gouvernement va être confronté à des grèves nationales qui vont le fragiliser. Il y a de nombreux étudiants qui ont voté pour le MR qui est au pouvoir, on a donc politiquement plus de poids à ce niveau-là. Au niveau fédéral ils ont peur de perdre leur base électorale. D'un côté il y a les syndicats (= à priori par leur base électorale) qui organisent des grosses manifestations et de l'autre côté, la question des inamis sape leur base électorale. Ils sont fragilisés tant au niveau de l'opposition qu'au niveau de leur base électorale. Notre capacité à affaiblir le gouvernement fédéral fera que nous pourrons gagner des points sur ce dossier.

Pourquoi ne pas avoir fait appel à l'ASBL SEUL (=celle de l'AGL) pour aller en justice, pourquoi créer une nouvelle ASBL ?

Thomas: Ce n'est pas un désaveu du travail et de la confiance qu'on a par rapport à l'AGL. C'est le fruit d'un processus qui a fait émerger le souhait de se défendre et de se représenter soi-même. De plus, l'objet social de l'ASBL SEUL est de gérer le personnel de l'agl, ça n'a rien à voir, il faudrait réécrire tous les statuts, les compositions des différents organes, etc.

Ysaline: Il y aurait un cadastre au SPF santé et on a entendu à la RTBF que nous serions en Belgique à un médecin plein temps pour 1500 habitants ce qui est plus que la moyenne européenne. Alors quid?

Merlin: Le vice-doyen de l'unif de Gand a effectivement mentionné l'existence de ce prétendu cadastre confidentiel. N'oublions pas que sa position est de dire qu'ils ne veulent pas donner des inamis en plus. Un type qui n'a pas envie d'aller notre sens et qui brandit un document confidentiel de nulle part, sortant des chiffres sans montrer le fichier. Quelle confiance peut-on donner à de telles affirmations? S'il est publié OK, on l'analysera, mais en attendant on ne l'a pas. Ensuite, ce ne sont que des chiffres, il y a toujours différentes façons de les interpréter.

Valentin: La question était: est-on préparés à réagir si des chiffres concrets sortent ?

Thomas : Deux discours, deux possibilités: si on nous dit demain que les chiffres démentent la pénurie, on pourra toujours leur prouver que, sur le terrain, il y a des carences. On a des chiffres sur lesquels on peut avoir des doutes. Il y a plus de la moitié des communes belges qui se disent en manque de généralistes. Notre doyen nous dit nous manquons de 1200 urgentistes. La réalité c'est que des médecins sur le terrain demandent de l'aide, c'est qu'il y a une pénurie et on donc on se battra pour défendre ce point.

Merlin complète en invoquant les délais d'attente pour avoir un rendez-vous chez un spécialiste.

Philippe : Quid des autres unifs ?

Thomas: Les démarches sont en cours, Liège est intéressé. L'ULB a sonné, ils trouvent que l'idée est géniale. Nous avons prévu une réunion tous ensemble la semaine prochaine. Après ce Conseil, je passe un coup de fil à Liège pour avoir plus de précisions à ce sujet.

Charline: J'ai une proposition : quand on aura le cadastre, les interprétations wallonnes et flamandes vont très probablement diverger. Il serait donc intéressant d'intégrer des Flamands dans le GT pour avoir un point de vue différent dans l'analyse.

Martin: Il faut qu'on rencontre des gens de Flandre pour leur avis, mais dans les GT ce sont des étudiants de l'UCL.

Werner: Ce que je crains avec cette idée, c'est qu'on ait en médecine la FEF, l'AGL, le CIUM, action INAMI, l'ASBL med24, etc. Est-ce que, sur le long terme ça ne multiplie pas les acteurs ? Est-ce que cela ne risque pas de déformer le mouvement en rendant compliquée la collaboration ?

Gabriel: L'unique but de cette ASBL est d'être un objet pour la représentation juridique des étudiants et pas de les défendre politiquement. Il s'agit de mettre un nom et un statut sur une réalité spécifique aux yeux de la justice. L'objectif n'est pas de créer une nouvelle structure. Dès le moment où l'action juridique sera clôturée, l'ASBL n'aura plus de raison d'être.

Werner: Pourquoi veut-on absolument limiter le nombre de médecins ? Pourquoi imposer un contingentement ?

Thomas: Bonne question, d'où le groupe de travail sur l'adéquation entre l'entrée et la sortie.

Elias: Y a-t-il vraiment une pénurie ? Si on regarde la pyramide des âges des médecins, dans quelques années il y aura un big problème, il n'y a pas que le nombre de médecins qui compte, il y a aussi leur âge. Idem pour les pédiatres, pas de pénurie dans le privé, mais grosse pénurie dans le public, on se dirige vers une médecine à deux vitesses.

Thomas: D'après le prof de médecine générale, quel âge ont les médecins, où travaillent-ils, etc. C'est ça aussi que le cadastre doit absolument intégrer.

Maxime: Il n'y a pas que les médecins qui vieillissent, il y a aussi la population. La demande va croître dans le futur. On doit aussi prendre en compte la qualité de vie des médecins. On dit qu'il n'y a pas de pénurie alors que les médecins travaillent de 60 à 80 heures/semaine. Pourquoi travailler autant ? Quelle médecine veut-on, que veut-on comme médecin ?

Point technique **Valentine:** Le cadastre est calculé est en équivalent temps plein (60 heures max).

Pierre-Louis : La question n'est pas de savoir si le cadastre va révéler une pénurie ou pas. La question est de savoir si on saura réagir ou non, peu importe le résultat.

Thomas: Action inami n'est pas neuve, ça fait des mois qu'on bosse sur le sujet. Nous avons anticipé plusieurs scénarios. On ne va pas lâcher le morceau, tant qu'on estime qu'on a besoin des étudiants, on va se battre pour qu'ils puissent avoir accès à la formation.

Ysaline: Pourrait-on proposer à Maggie D. des inami à 70 pc pour proposer aux gens de travailler moins et de mettre plus de numéros inami sur le marché ?

Merlin: La plupart des médecins ont un statut indépendant, on ne peut pas limiter leur temps de travail.

7.4 Rapport du Comité

Matthias présente le rapport.

7.5 Rapport des commissions

Voir le rapport du comité, les informations se recourent.

Mons présente un peu son actu

Rencontre avec Corinne pour le 17, nous invite au bal de la Consul et demande des informations sur le décret Marcourt.

Valentin: pour Woluwé le bureau a été élu Valentin président, Valentine président et Philippe vice-président.

Charline remercie tout le monde.